

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 71 (1945)
Heft: 2

Nachruf: Bosset, Ernest

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sur place et partout, relativement peu coûteux et d'exécution rapide, matériau complet, se pliant à toutes les applications les plus diverses et les plus hardies — la hardiesse de la construction ne connaît pas encore la limite qu'il ne faudra pas dépasser — le béton armé répond à tous les besoins de la construction d'aujourd'hui. Ses qualités vont se perfectionnant sans cesse, de même que les procédés de son exécution. Apportant par ses possibilités techniques les longues portées et les hauteurs audacieuses, le remplacement des murs portants, épais, encombrants et pesants, par de simples cloisons isolantes enchâssées dans des ossatures résistantes et incombustibles ; apportant l'élément totalement nouveau du monolithisme, il a transformé l'économie de la structure, l'interprétation des volumes ; il a impliqué d'autres formes, d'autres dispositions que celles qui étaient nées de l'emploi de tous les matériaux qui l'avaient précédé ; il a modifié la conception des mesures, des rapports et des grandeurs. Il a renouvelé la conception de la décoration. Son emploi toujours plus répandu et nécessaire en architecture, le rôle considérable qu'il a joué dans sa formation et son rapide développement, les bases nouvelles qu'il lui a apportées, les caractères qu'il en a fixés, la voie définitive qu'il lui a ouverte, les directives qu'il a données à toutes les recherches architecturales, la complète révolution qu'il a provoquée dans l'art de construire, est bien l'événement, déterminé par les conditions mêmes de l'époque, qui va résoudre le problème d'une architecture originale que l'on attendait depuis longtemps.

Moyen constructif inédit, qui appelle des moyens décoratifs inédits, le béton armé a suscité et créé le style inédit XX^e siècle. L'art architectural contemporain, réagissant à l'égard d'un siècle qui ne lui avait laissé aucune discipline ; revenant aux lois immuables de toute architecture, repensant l'œuvre architecturale et lui rendant un sens total ; acceptant les programmes imposés par les temps nouveaux ; enrichie de techniques neuves ; en possession d'un matériau constructif complet ; adoptant pour ce matériau les formes adaptées à sa nature, à ses propriétés et à ses fonctions ; cherchant pour lui une décoration appropriée ; sans se laisser influencer par le souvenir des méthodes, des formes et des décorations anciennes, est arrivée à une phase décisive de rénovation.

Ainsi que lors de l'éphémère architecture du fer, ce fut l'ingénieur encore qui comprit le premier l'intérêt de cette découverte. Mais par son utilisation croissante et de plus en plus avouée, l'évolution s'est précipitée et n'a pas tardé à donner une expression neuve aux constructions des architectes. La révolution structurale est faite. La révolution esthétique se devine et s'accomplit.

Esthétique architecturale, discipline qui traite du beau dans l'art de construire, et du sentiment qu'il fait naître en nous. De cette esthétique, notre temps s'est fait une conception à lui, influencée par l'ambiance scientifique et mécanique dans laquelle nous vivons.

Nous nous sommes attachés à en rechercher, à en dégager et en analyser les dominantes et les tendances actuelles. Nous avons dit que cette conception était d'esprit révolutionnaire, à base scientifique de rationalisme, de fonctionnalisme, de sincérité et de simplicité ; elle a un caractère net d'originalité dans ses expressions constructives, de sobriété et d'unité dans ses expressions décoratives ; elle est unanime et universelle, et cependant libre et diverse dans ses manifestations. Cette conception, me semble-t-il, nous invite et nous convie à un sentiment d'humanisme nouveau. Humanisme nouveau, né d'un besoin d'assises nouvelles à

nos idées, d'un besoin de raison, d'ordre, d'équilibre et de stabilité. Humanisme nouveau, qui est un appel à l'action réfléchie et créatrice. Humanisme nouveau, qui se propose généreusement le mieux-être généralisé.

Humanisme nouveau, qui est un acte de foi dans le potentiel de valeur de l'Humanité.

C'est chose vaine que de décrier systématiquement son temps. Notre temps est ce que nous le faisons. Au moment même où certains se désolent en disant que notre âge manque de style, nous sommes en train de lui en composer un. Aujourd'hui se crée l'esthétique nouvelle que l'avenir examinera un jour pour y lire l'image de ce qu'aura été notre époque. Cette image se compose sans interruption. Dans notre croyance à la supériorité du passé, dans notre admiration pour ses œuvres, et dans notre reconnaissance pour ses exemples, puisons l'ardent désir de créer, à notre tour, une beauté qui vaille la sienne, et de faire honneur à notre signature sur le grand livre de l'Humanité. Ne nous couvrons pas du prétexte que tout a été fait ; qu'une admiration oisive n'excuse pas notre incurie et notre renoncement. Notre devoir est de chercher et de participer. L'Art appelle l'admiration, mais il appelle aussi la création.

Par l'horizon qu'elle ouvre, par ses promesses et ses espérances, l'architecture contemporaine convie à l'enthousiasme notre jeune génération d'ingénieurs et d'architectes.

Son essor dépendra de leur ardeur. Elle dépendra aussi de notre société de demain, et de l'orientation que donnera la prochaine paix aux destinées du monde nouveau.

Que la période qui nous attend soit stable, claire et propice ! Que notre siècle, qui a trop connu la guerre, se termine en grandeur ! Qu'une Idée généreuse l'éclaire, l'illumine et l'anime, par exemple la cause sociale. Des milliers de cerveaux, des millions de bras sont prêts pour la servir. Place à la Paix et au Travail !

On le voit, l'Esthétique architecturale contemporaine, ouvrage composé dans un camp de prisonniers, va beaucoup plus loin qu'un simple traité d'architecture et ouvre de vastes horizons par l'étendue de ses considérations d'esthétique générale.

Si nous avons cherché chicane à l'auteur pour avoir, parfois, soutenu indistinctement deux causes que nous croyons irrédûciblement contraires, nous lui savons gré pour l'éloquence avec laquelle il a défendu la cause de l'architecture contemporaine.

VOUGA, architecte.

NÉCROLOGIE

Ernest Bosset

1857 - 1944¹.

L'été dernier a succombé accidentellement, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, à Lausanne, M. E. Bosset, ingénieur-conseil, ancien professeur à l'Ecole d'ingénieurs. Né à Avenches en 1857, il avait obtenu en 1878, à l'Ecole polytechnique fédérale, son diplôme d'ingénieur.

Il fut de 1878 à 1880 attaché aux études et à la construction du chemin de fer de Grande ceinture, à Paris ; de 1880 à 1882, sous-chef de section pour le chemin de fer de Thouaré à Chalonnès ; de 1882 à 1885, chef de section aux travaux de colmatage de la Crau et de dessèchement des marais de Fos. Etabli dès 1885 au Portugal, il y dirigea des entreprises

¹ Des circonstances indépendantes de notre volonté ont retardé la publication de cette notice nécrologique. (Réd.)

chargées de l'établissement de l'infrastructure de diverses lignes, construisit des usines, prit part aux travaux de la Société du gaz de Lisbonne et élaborait de nombreux projets de voies de chemins de fer à voie étroite.

Rentré en Suisse, M. E. Bosset fut, de 1894 à 1897, entrepreneur général à la construction du chemin de fer Spiez-Erlenbach, puis il s'établit à Lausanne et fut nommé chef du bureau des études de la Compagnie du Jura-Simplon, devenue par la suite le 1^{er} arrondissement des Chemins de fer fédéraux. Dans ces fonctions, M. Bosset eut à établir les projets de la transformation et de l'agrandissement de la gare de Lausanne. C'est à lui, en particulier, qu'est due la construction des deux beaux passages sous voies, à l'est et à l'ouest de la gare. Il y eut, spécialement pour le passage de l'avenue d'Ouchy, des problèmes délicats à résoudre ; il les surmonta avec bonheur et compétence, grâce à sa grande expérience. C'est lui qui dirigea la construction de l'important nœud ferroviaire de Renens, qui fut l'une de ses œuvres maîtresses. A cette époque, il fut chargé, comme ingénieur-conseil, de nombreuses expertises relatives à divers travaux importants de soutènement à Lausanne.

Très estimé par M. V. Duboux, directeur, il fut nommé, en 1902, professeur à l'*Ecole d'ingénieurs de Lausanne*, en remplacement de M. Gaudard, et fut chargé des cours de construction et d'exploitation de routes et de chemins de fer, de ponts en maçonnerie et de fondations. Grâce à ses vastes connaissances et à sa longue expérience comme ingénieur et entrepreneur, M. Bosset sut dominer, avec succès et à la satisfaction de ses élèves, un vaste enseignement qui, après sa retraite en 1927, a été réparti entre plusieurs professeurs et constitua la base des cours actuels, plus développés pour tenir compte des nouvelles exigences de la technique, de construction des chemins de fer, connaissance des matériaux pierreux et maçonnerie, construction et entretien des routes, exploitation de chemins de fer, construction des ponts massifs, fondations.

Ce qui a caractérisé avant tout l'enseignement de M. le professeur Bosset, c'est le souci de l'exactitude et de la précision, poussé à l'extrême par suite de la netteté et de la rigidité de ses principes moraux. M. Bosset ne pouvait tolérer les échappatoires, les plans imprécis, mal dessinés ou insuffisamment cotés. Il a ainsi fortement contribué à former une génération d'ingénieurs aux idées claires, habiles au dessin, ce dont plusieurs de ses anciens élèves lui ont gardé une vive reconnaissance.

Après vingt-cinq années d'enseignement, atteint par la limite d'âge et pourtant encore en pleine activité intellectuelle, il s'occupa de tous les problèmes concernant le pendulisme et la radiesthésie. Il fit dans ce domaine des décou-

vertes et émit des hypothèses qui marquèrent dans cet ordre de recherches.

M. E. Bosset fut un savant modeste, qui allia à des connaissances professionnelles très étendues de sûres qualités de caractère. Il s'intéressa, en outre, durant sa vie entière aux problèmes sociaux et religieux ; s'occupa en particulier très activement de la lutte contre l'alcoolisme.



ERNEST BOSSET
1857-1944

BIBLIOGRAPHIE

Tables pour le calcul des constructions en béton armé, d'après les normes suisses de 1935, par M. le professeur M. Ritter, 2^{me} édition, Ed. Leemann & C^{ie}, Zurich, 1944.

La détermination des sections résistantes en béton armé fait appel à plusieurs formules que le constructeur doit appliquer d'une façon répétée en faisant varier souvent entre de larges limites les paramètres qu'elles contiennent. Pour avoir une vue d'ensemble de toutes les solutions représentées par ces formules, rien n'est préférable que d'en dresser un tableau des valeurs, ou d'en donner une représentation graphique. C'est assurément ce principe qui a conduit M. le professeur Ritter à publier ces tables pour le calcul des constructions en béton armé d'après les normes suisses de 1935. Cette deuxième édition tient également compte

des prescriptions de 1942, qui, quoique cela paraisse paradoxal, imposent à la matière aussi les dures nécessités de l'heure, en tolérant une majoration des contraintes admissibles, temporairement, c'est-à-dire jusqu'au retour des conditions normales du marché des matériaux.

Cette publication met à la disposition des praticiens un puissant outil de travail, leur donnant rapidement les multiples possibilités du béton armé, telles qu'elles sont tolérées par les règlements en vigueur. On y trouve successivement les charges admissibles des colonnes comprimées, et l'armature minimum correspondante, les diagrammes et tableaux permettant le calcul des profils fléchis, de section rectangulaire ou à T, enfin les graphiques relatifs à la flexion composée de compression.

Les formules classiques du béton armé, rappelées au début de chaque chapitre, situent exactement les problèmes résolus par les tableaux et graphiques correspondants.

F. P.

COMMUNIQUÉ

Fabrication de produits en ciment.

La Section des matériaux de construction de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail, vu l'ordonnance n° 33